

Invesco Japanese Equity Advantage Fund

Part E (EUR)-Cap.

31 mars 2024

Cette communication publicitaire est destinée à être utilisée en France. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir.

Objectif de gestion

L'objectif du fonds est la recherche d'une appréciation du capital à long terme, mesurée en yens, en investissant principalement dans des actions de sociétés domiciliées ou exerçant une part prépondérante de leur activité économique au Japon et qui sont cotées en Bourse ou sur les marchés de gré à gré. Le fonds investira dans des sociétés qui tirent avantage non seulement de leur capital mais aussi de leurs actifs intangibles (par exemple, la marque). Le fonds peut aussi, à titre accessoire, investir en titres de dette convertibles en actions ordinaires et autres instruments assimilables à des actions. Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, consultez le prospectus à jour.

Principales caractéristiques



Tadao Minaguchi
Gère le fonds depuis
mai 2006

Date de lancement de la catégorie d'actions

30 septembre 2011

Date de lancement initiale

31 mai 2006

Statut juridique

SICAV Luxembourgeoise avec un statut UCITS

Devise

EUR

Type de part

Capitalisation

Actif net

JPY 191,13 Mrd

Indice de référence ¹

TOPIX Index (Net Total Return)

Code Bloomberg

IJEAEE LX

Code ISIN

LU0607514980

Dénouement

J+3

Notation Morningstar™

★ ★

Indicateur de risque ²

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



Avertissements concernant les risques

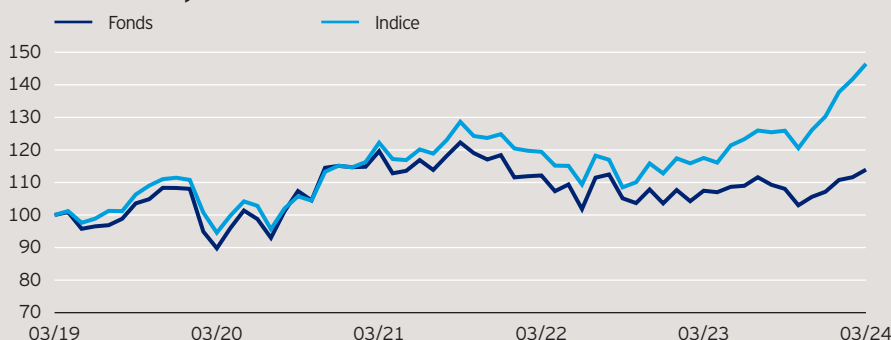
Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements et les revenus vont fluctuer, ce qui peut en partie être le résultat des fluctuations de taux de change et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant total de leurs investissements initiaux.

Stratégie du fonds

Le gérant s'appuie sur une analyse des fondamentaux pour cibler les entreprises de qualité dotées d'avantages compétitifs, notamment celles possédant des actifs intangibles de grande valeur qui génèrent d'importants flux de trésorerie. L'équipe est convaincue que les entreprises jouissant, entre autres, de marques fortes, de technologies performantes et de clients fidèles peuvent offrir des performances en bourse solides sur le long terme, si elles font l'objet d'un investissement à prix d'aulaine. La valeur inhérente à une activité de franchise pérenne est difficile à créer ou à répliquer et permet aux entreprises de conserver un avantage compétitif. L'utilisation d'actifs intangibles permet de générer d'importants flux de trésorerie et d'accroître la valeur de l'entreprise.

Les performances passées ne sauraient présager des performances futures. La période prise en compte pour le calcul de la performance présentée ci-dessus commence le dernier jour du premier mois indiqué et se termine le dernier jour du dernier mois indiqué.

Evolution de la performance*



Performance cumulée*

en %	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	6,03	-4,74	13,93
Indice	24,60	19,82	46,44

Performance calendaire*

en %	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds	20,71	6,27	2,87	-12,52	3,45
Indice	20,98	3,32	8,41	-9,66	15,53

Performance sur 12 mois glissants*

en %	03.14	03.15	03.16	03.17	03.18	03.19	03.20	03.21	03.22	03.23	03.24
Fonds	39,70	-8,54	21,86	4,21	7,64	-10,23	33,23	-6,24	-4,18	6,03	
Indice	43,61	-10,61	22,85	5,24	-0,42	-5,43	29,23	-2,28	-1,59	24,60	

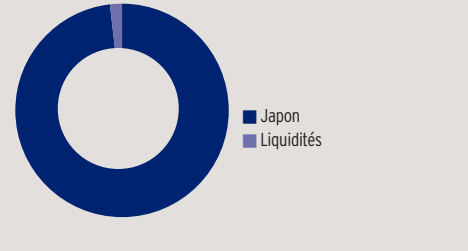
Les données sur les performances ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. L'investissement concerne l'acquisition de parts d'un fonds géré activement et non dans un sous-jacent donné.

Invesco Japanese Equity Advantage Fund
Part E (EUR)-Cap.
31 mars 2024

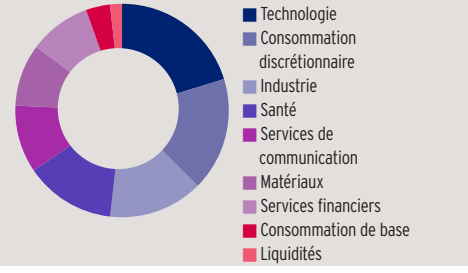
10 principales positions* (Nombre total de positions: 43)

Participation	Secteur	%
Sanrio	Consommation discrétionnaire	4,9
Canon	Technologie	4,6
Toyota Tsusho	Industrie	4,2
ORIX	Services financiers	4,2
Keyence	Technologie	4,1
Hoya	Santé	4,0
USS	Consommation discrétionnaire	3,9
Shin-Etsu Chemical	Matériaux	3,7
Nippon Sanso	Matériaux	3,4
Ito En	Consommation de base	3,4

Répartition géographique du fonds en %*



Répartition sectorielle du fonds en %*



Répartition géographique*

	en %
Japon	98,2
Liquidités	1,8

Répartition sectorielle*

	en %
Technologie	20,2
Consommation discrétionnaire	17,2
Industrie	14,3
Santé	13,7
Services de communication	10,2
Matériaux	9,4
Services financiers	9,4
Consommation de base	3,6
Liquidités	1,8

Caractéristiques financières*

Moyenne pondérée de capitalisation boursière	EUR 19,14 Mlrd
Capitalisation boursière médiane	EUR 4,29 Mlrd

Caractéristiques sur 3 ans**

Alpha	-7,31
Bêta	0,96
Corrélation	0,92
Ratio d'information	-1,52
Ratio de Sharpe	0,50
Tracking Error	4,85
Volatilité en %	12,45

Pour plus d'information, consultez notre glossaire : <http://assets.invescohub.com/invesco-eu/glossary.pdf>.

Valeur liquidative et frais

Valeur liquidative

EUR 25,51

VL la plus haute sur 1 an

EUR 25,89 (22.03.24)

VL la plus basse sur 1 an

EUR 22,86 (26.10.23)

Investissement minimum ³

EUR 500

Droits d'entrée

Jusqu'à 3,00%

Frais de gestion annuels

2,0%

Frais courants ⁴

2,37%

Source: *Invesco (données au 31 mars 2024). Les coûts peuvent augmenter ou diminuer, cela est dû aux fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents légaux pour plus d'informations sur les coûts. Les pondérations et allocations du portefeuille sont susceptibles de changer. Les pondérations de chaque répartition sont arrondies au dixième ou au centième de pourcentage le plus proche ; par conséquent, les pondérations agrégées de chaque répartition peuvent ne pas être égales à 100%. **Morningstar.

Invesco Japanese Equity Advantage Fund

Part E (EUR)-Cap.

31 mars 2024

Informations importantes

¹Indice de référence précédent: TOPIX (Total Return) jusqu'au 30 juin 2020.

²L'indicateur de risque est susceptible de changer, il est basé à partir des données disponibles au moment de la publication.

³Les montants minimum d'investissement sont : EUR 500 / USD 650 / GBP 400 / CHF 650 / SEK 4.500. Pour tout renseignement sur les montants minimum d'investissement dans d'autres devises, contactez-nous ou référez-vous au dernier prospectus à jour.

⁴Les frais courants comprennent les frais de gestion annuels et d'autres frais administratifs ou d'exploitation. Il s'agit d'un pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année passée. Il ne tient pas compte des frais de transaction du portefeuille, sauf si le Fonds paie des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il achète ou vend des actions/parts d'un autre fonds.

Cette communication publicitaire est destinée à être utilisée en France. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir. Données au 31 mars 2024, sauf indication contraire.

Cette communication publicitaire ne constitue pas du conseil d'investissement. Elle ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication. Les points de vue et les opinions sont basés sur les conditions de marché actuelles et sont susceptibles d'être modifiées. Les frais courants et tous les autres frais, commissions et dépenses, ainsi que les taxes, payables via le fonds, sont mentionnés dans chaque document d'informations clés pour l'investisseur et le prospectus du fonds. D'autres coûts, incluant des taxes, relatifs aux transactions portant sur le fonds peuvent être dus directement par le client. Les bases d'imposition et d'abattements fiscaux actuels sont susceptibles d'évoluer. En fonction de circonstances individuelles, cette évolution peut affecter les résultats de l'investissement. Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques qui y sont associés, consultez les documents d'informations clés (langues locales) et le prospectus (anglais, français, allemand, espagnol, italien), ainsi que les rapports financiers, disponibles à l'adresse suivante: www.invesco.eu. Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.invescomanagementcompany.lu. La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation. Toutes les catégories d'actions de ce fonds peuvent ne pas être disponibles à la vente au public dans toutes les juridictions et toutes les catégories d'actions ne sont pas identiques et ne conviennent pas nécessairement à tous les investisseurs.

© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) n'ont pas de garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations.

Publié en France par Invesco Management S.A., President Building, 37A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Invesco Japanese Equity Advantage Fund

Part E (EUR)-Cap.

31 mars 2024

Règlement sur la divulgation de la finance durable (SFDR)

Le Fonds est conforme à l'article 8 en ce qui concerne le règlement de l'UE sur la divulgation d'informations en matière de financement durable*. A ce titre, le fonds promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques. De plus, les sociétés dans lesquelles le fonds investit suivent de bonnes pratiques de gouvernance. *Règlement (UE) 2019/2088 sur la durabilité – divulgations liées au secteur de la finance.

Cadre d'exclusion

Le Fonds intègre un cadre d'exclusion à des activités spécifiques basé sur le Pacte mondial des Nations Unies, des sanctions gouvernementales sévères, des seuils de chiffre d'affaires pour certaines activités liées à des critères environnementaux et/ou sociaux, ainsi que de s'assurer que les entreprises suivent de bonnes pratiques de gouvernance. La liste des activités et leurs seuils sont énumérés ci-dessous. Pour plus de détails sur le cadre d'exclusion et les caractéristiques appliquées par le fonds, veuillez consulter le site web du gestionnaire <https://www.invescomanagementcompany.lu> :

Pacte mondial des Nations Unies	- Non conforme
Sanctions pour les pays	- Les investissements sanctionnés sont interdits*
Armes controversées	- 0% du chiffre d'affaires, y compris les entreprises impliquées dans la fabrication d'ogives nucléaires ou de missiles nucléaires entiers en dehors du Traité de non-prolifération (TNP)
Charbon	- Extraction de charbon thermique : >=5% du chiffre d'affaires - Production d'électricité au charbon thermique : > 10 % du chiffre d'affaires
Pétrole et gaz non conventionnels	- >= 5 % du chiffre d'affaire sur chacun des éléments suivants : Exploration pétrolière et gazière de l'Arctique ; Extraction des sables bitumineux ; Extraction d'énergie de schiste ;
Tabac	- Production de produits du tabac : >=5% du chiffre d'affaires - Produits et services liés au tabac : >=5% du chiffre d'affaires
Autres	- Cannabis récréatif : >=5% des revenus
Bonne gouvernance	- Veiller à ce que les entreprises suivent de bonnes pratiques de gouvernance dans les domaines des structures de gestion saines, des relations avec les employés, de la rémunération et de la conformité fiscale
Contrat militaire	- Contrat militaire total >=10%

*Chez Invesco, nous surveillons en permanence toutes les sanctions applicables, y compris celles imposées par les Nations Unies, les États-Unis, l'Union européenne et le Royaume-Uni. Ces sanctions peuvent empêcher les investissements dans les titres de divers gouvernements/régimes/entités et, à ce titre, elles seront incluses dans nos directives et flux de travail de conformité (conçus pour garantir le respect de ces sanctions). Nous accordons une attention particulière à la formulation des sanctions internationales, car il arrive que des sanctions puissent exister sous une forme limitée, par exemple en autorisant les investissements sur le marché secondaire. Outre les sanctions visant des pays entiers, il existe d'autres régimes thématiques, qui peuvent se concentrer par exemple sur les droits de l'homme, les cyber-attaques, le financement du terrorisme et la corruption, et qui peuvent s'appliquer à la fois aux personnes physiques et/ou aux entités/sociétés.

Toute décision d'investissement doit prendre en compte toutes les caractéristiques du fonds telles que décrites dans les documents juridiques. Pour les aspects liés à la durabilité, veuillez vous référer à: <https://www.invescomanagementcompany.lu/lux-manco/literature>.

L'engagement d'Invesco en matière d'ESG

Invesco a une approche ESG axée sur l'investissement. Nous offrons une gamme complète de capacités axées sur l'ESG qui permettent aux clients d'exprimer leurs valeurs par le biais de l'investissement. Nous intégrons également les considérations ESG financièrement significatives dans notre plateforme d'investissement, en tenant compte des facteurs critiques qui nous aident à fournir des résultats solides aux clients.